

Council Motion Sheet / Avis de motion au Conseil

13. (b) (2019-05)



- **Agenda item # 13. (b) / N° 13. (b)** du point de l'ordre du jour
- **Moved by / Proposée par** - SEFPO
- **Seconded by / Appuyée par** -
- **Motion text / Libellé de la motion**

ATTENDU que le Vénézuéla est actuellement secoué par une crise économique et constitutionnelle dans laquelle les forces de l'opposition tentent de renverser le gouvernement démocratiquement élu de Nicolas Maduro;

ATTENDU que les États-Unis et leurs alliés ont depuis longtemps comme politique de défaire les régimes de dirigeants démocratiquement élus du Vénézuéla, ce qu'illustre notamment leur soutien à une tentative de coup d'État contre le président Hugo Chavez en 2002 et à la tentative de coup d'État contre le président en exercice Nicolas Maduro;

ATTENDU que, depuis 2017, le gouvernement canadien a imposé plusieurs séries de sanctions contre Nicolas Maduro et d'autres membres de son gouvernement, et que le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a qualifié ces sanctions de violations flagrantes des règles les plus fondamentales du droit international;

ATTENDU que des représentants des gouvernements canadien et américain ont indiqué que leur soutien à un changement de régime était motivé par le désir d'un accès élargi aux ressources pétrolières vénézuéliennes;

ATTENDU que, depuis 2017, le Canada est un acteur de premier plan dans le Groupe de Lima, qui réunit des pays de l'Amérique latine hostiles au gouvernement démocratiquement élu du Vénézuéla et partisans de son renversement;

ATTENDU que dans des lettres ouvertes, 70 universitaires et spécialistes de l'Amérique latine en vue aux États-Unis, ainsi que 50 ONG et organismes de défense des droits de la personne internationaux réputés, ont exhorté les États-Unis, le Canada et leurs alliés à mettre fin aux actes hostiles contre le gouvernement démocratiquement élu du Vénézuéla;

ATTENDU que les règles du droit international, la souveraineté des États et le maintien du processus démocratique sont les fondements mêmes des droits de la personne;

ATTENDU que l'ACPPU exprime depuis longtemps son soutien aux droits de la personne dans le monde entier;

ET ATTENDU qu'une culture d'éducation postsecondaire critique et de liberté académique au Vénézuéla dépend de la protection des droits de la personne et du processus démocratique dans ce pays,

IL EST RÉSOLU QUE :

L'ACPPU publie une déclaration pour :

- blâmer le gouvernement canadien de soutenir un changement de régime illégal au Vénézuéla;
- réclamer le retrait immédiat du Canada du Groupe de Lima;
- demander la fin immédiate des sanctions illégales imposées au Vénézuéla par le gouvernement canadien;
- appeler le Canada à user de son influence pour chercher une solution pacifique à la crise vénézuélienne qui est conforme aux règles du droit international et respecte les processus démocratique et constitutionnel intérieurs du Vénézuéla.